

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019





SOMMAIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Parc d'activités.....	7
Accompagnement des entreprises et des porteurs de projet.....	9
Développement touristique.....	11
Emploi – Formation.....	13

ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets.....	15
Les déchets en chiffres.....	18
Sensibilisation et prévention.....	20



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)21

TRANSPORTS

Transports scolaires.....22

Service Lila à la demande.....22

VIE EDUCATIVE SOCIALE ET SPORTIVE

Relais Petite enfance.....23

Micro-crèches.....23

Multi-accueil Pomme de Reinette.....24

Enfance jeunesse.....25

Centre Socioculturel (CSC) Tempo.....26



CLIC du Pays de Blain et d’Erdre et Gesvres.....27

CIAPH28

Centre aquatique Canal Forêt.....28

Stade d’athlétisme Colette Besson.....29

AIRE D’ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.....30

PROJET DE TERRITOIRE

Subventions de l’Etat.....31

Contrat de territoire Régional 2017-2020.....31

Leader.....32



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH)

Débat sur le PADD.....33

Réunion de présentation du PADD.....33

Atelier avec les scolaires.....33

PLANIFICATION

Stratégie énergétique Territoriale.....35

Schéma intercommunal de déplacements cyclables.....36

HABITAT

PIG.....37



Projet habitat périurbain.....38

Création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs39

PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Axe 1 - Initiatives artistiques et présence culturelle.....40

Axe 2 – Structuration de l'offre de proximité.....41

Axe 3 – Vers de nouveaux publics.....43

Axe 4 – Excellence et originalité de la programmation.....45

FINANCES

Compte administratif 2019.....46



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Parc d'activités

La commercialisation des parcelles a été poursuivie.

Les Blûchets (Blain)

La Ville de Blain a fait l'**acquisition d'un lot de 3 528 m²** sur le Parc d'Activités des Blûchets à Blain afin de pouvoir y développer un projet de crématorium.

La société CPE SERVICES a fait l'acquisition d'un lot de 1.936 m² pour implanter son entreprise de plomberie, chauffage et électricité, ainsi que deux cellules de 150 m² destinées à la location.

Bel Air (Bouvron)

Le Parc d'Activités du Bel Air a été aménagé en 2017. Il disposait d'une surface cessible totale de 4 hectares. En 2018, le **Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA)** a réservé une **parcelle de 2 hectares**, afin d'y édifier un **quai de transfert des déchets**, soit 50% du cessible disponible.

Un quai de transfert est un site de massification des ordures ménagères, de la collecte sélective et du flux des déchetteries. Les déchets sont transférés dans des semi-remorques afin d'optimiser leur transport vers les centres de tri ou de valorisation.

En 2019, la vente a été signée et les travaux du quai de transfert ont démarré pour une mise en service en octobre 2020.

Fin 2019, un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé afin d'étendre le parc d'activités et dégager de nouvelles grandes parcelles. Le démarrage des études est prévu au premier trimestre 2020.

La Noë Grée (Le Gâvre)



En 2018, les **travaux de la première tranche** du **Parc d'Activités de la Noë Grée** ont été réalisés. Ce parc d'activités de proximité vise à permettre l'installation et le développement des **entreprises tertiaires et artisanales** notamment du Gâvre.

En 2019, deux artisans ont acheté des **parcelles** sur cette zone, pour un total de **2 612 m²**, soit 50% du cessible disponible :

- La SARL Arbres Services 44 (entreprise d'élagage) pour réaliser un entrepôt et deux ateliers à la location.
- La SARL Briand (entreprise de peinture) pour y construire son atelier et ses bureaux.

Cette première tranche a été inaugurée le 4 Juillet 2019 en présence d'une partie des entreprises de la Commune et des financeurs (Etat et Région). L'aménagement de la seconde tranche a été également démarré. Cette tranche permettra de dégager 22.500 m² supplémentaire à échéance mi-2020.

Une première entreprise, le Groupe Optima, s'est d'ores et déjà portée acquéreur d'une parcelle de 320m² sur cette nouvelle tranche.



Accompagnement des entreprises et des porteurs de projet

74 entrepreneurs ont été accompagnés par le Pôle Economie – Emploi – Formation pour des projets de développement ou d'implantation.

Le Pays de Blain a signé en juin 2019 une convention avec la **BGE Atlantique Vendée** pour mettre en place un service de proximité pour les créateurs d'entreprises du territoire. La BGE Atlantique Vendée tient des permanences une à deux fois par semaine au sein de la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation pour accueillir et accompagner les porteurs de projet.

Sur 6 mois, la BGE a reçu en premier accueil **16 porteurs de projet**. Sur ces 16 projets, **7 projets ont abouti**, 7 projets sont en cours et 2 projets ont été abandonnés.

Le Pays de Blain a également conventionné avec la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** pour la mise en place de permanences au sein de la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation. Le 1er lundi de chaque mois, la CMA accueille les artisans du territoire ainsi que les porteurs de projet artisanaux.

Suite au partenariat reconduit avec **Initiative Loire Atlantique Nord**, **9 prêts d'honneur ont été octroyés** en faveur des nouvelles entreprises implantées sur le territoire, pour un montant total de 70.000 euros de prêt. Ce soutien a permis la création de 14 emplois.

Dans le cadre du programme d'animation économique, une matinée d'information sur la Réforme de la Formation professionnelle a été organisée ainsi qu'un recensement des métiers d'art dans le but de valoriser ces métiers auprès du grand public.



Afin de favoriser le parcours résidentiel des entreprises et d’offrir des lieux de rencontre et d’échange entre les entrepreneurs du territoire, le Pays de Blain propose son espace de coworking. Cet espace comprend des bureaux individuels et équipés, une salle de réunion ainsi qu’un espace partagé. Cet espace est également ouvert aux télétravailleurs.

Ces espaces sont proposés aux tarifs suivants :

	½ Journée	Journée
Espace de coworking ou « partagé » (33 m ²)	5 €	10 €
Bureau (entre 10 et 11 m ²)	8 €	16 €
Salle de réunion (20 m ²)	15 €	30 €

La démarche d’**Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)** s’est intensifiée auprès des entreprises du Parc d’Activités des Bluchets notamment, afin d’identifier les possibilités de mutualisation et/ou de coopération entre entreprises (partage d’infrastructures, d’équipements, de services, de matières ...). Cette action toujours en cours est financée par le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique et est menée par la Chambre de Métiers et de l’Artisanat dans le cadre du programme « Zéro Gaspillage Zéro Déchets ».

L’intercommunalité a enfin organisé plusieurs **rencontres avec les associations de chefs d’entreprises** du territoire afin d’échanger sur l’activité des entreprises et sur le programme d’actions du Pays de Blain.



Développement touristique

- **Pays touristique Erdre Canal Forêt**
- En 2019, l'EPIC Erdre Canal Forêt a poursuivi la structuration et la professionnalisation de l'accueil et de la promotion touristique du territoire entamée en 2018 :
- **Professionnalisation de l'accueil** : amélioration des bureaux d'accueil et de l'accueil mobile, création de boutiques, création d'un siège, formation des salariés, augmentation des temps de travaux et renforts saisonnier.
- **Réseau des prestataires** : gestion de l'information touristique, poursuite de la structuration du réseau des professionnels, « éductours », accompagnement des porteurs de projet.
- **Promotion** : campagnes de promotion numérique, reportages photo et vidéo, relations presse, campagne d'affichage (Nantes mobilier Decaux, mobilier du territoire), édition de documentions. En 2019, le Pays touristique a également initié une démarche d'amélioration globale de l'accessibilité des sites touristique et des prestataires. Un plan de signalétique a été finalisé. Il vise à aboutir à la mise à jour de la signalisation routière et d'intérêt local en matière touristique.

Sentiers de randonnée

Dans le cadre d'une convention avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, la **moitié des sentiers** de randonnée du territoire ont été **re-balisés par** l'association **Blain Chemin Faisant**. Le Pays de Blain a engagé un partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre pour labelliser les sentiers de randonnées classés en catégorie 1 au PDIPR « FFRP ». 10 Sentiers du territoire ont fait l'objet d'une évaluation par la fédération afin d'obtenir le label.





Eaux & Paysages

En 2019, la **seconde liaison cyclable** du Pays de Blain a vu le jour. Une liaison de 10,5 kilomètres a été réalisée entre le canal à Blain (pont SNCF) et la station d'épuration à Bouvron sur l'ancienne voie ferrée Saint Nazaire – Châteaubriant. La liaison permet de relier Bouvron à Blain. Les habitants peuvent ainsi rejoindre l'ensemble des communes du territoire en toute sécurité. Un travail de conception et réalisation de panneaux informatifs sur le patrimoine environnemental et historique du territoire a été mené en partenariat avec le Pôle Métropolitain, l'association Estuarium et les acteurs locaux. Ils jalonnent aujourd'hui les itinéraires cyclables aux points d'intérêt.

Le 21 septembre 2019, les liaisons ont été inaugurées dans le cadre de « Roue Libre 2 ». L'évènement festif a rassemblé l'ensemble des acteurs œuvrant autour du vélo sur le territoire afin de faire découvrir ce nouvel équipement à la population.

Réflexion sur l'aménagement du secteur du Port de Blain

Dans le cadre de sa stratégie « Destination Canal » qui vise à valoriser le Canal de Nantes à Brest, le Département a retenu le Port de Blain comme site opérationnel prioritaire.



En conséquence, le Département a souhaité concerter le Pays de Blain ainsi que la Commune de Blain sur leurs attentes et leurs ambitions stratégiques vis-à-vis du secteur du Port de Blain.

Afin de se faire accompagner dans sa démarche, le Pays de Blain a retenu les bureaux d'étude MAP (Paysagistes) et TICA (Architectures).



Après avoir réalisé un diagnostic sur le secteur du Port de Blain, ces bureaux d'étude ont accompagné le Pays de Blain dans une démarche de concertation auprès des acteurs locaux. En effet, afin de pouvoir construire un projet partagé, une vingtaine d'acteurs clés ont été entendus lors d'une journée de concertation qui a eu lieu le 20 novembre ou au cours d'entretiens bilatéraux.

Une restitution de ces échanges est prévue en 2020.

Emploi – Formation

- **Accompagnement des habitants dans leur projet d'évolution professionnelle**

En 2019, **plus de 1 260 personnes** ont été conseillées et accompagnées dans leur projet d'évolution professionnelle au sein de la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation, dont un peu plus de 130 personnes via le service Emploi – Formation du Pays de Blain et 1 030 personnes via ses partenaires (Mission Locale, CFP Presqu'île, Cap Emploi, BGE Atlantique Vendée, l'Armée de terre,...).



L'Espace Public Numérique comptabilise **44 nouveaux utilisateurs réguliers** en 2019 et **plus de 140 accompagnements ponctuels** ont été réalisés en lien avec l'utilisation d'un ordinateur ou d'Internet.

Parallèlement, **36 entreprises du territoire** ont été accompagnées dans leur projet de recrutement par le service Emploi – Formation pour un total de 90 postes à pourvoir

- **Poursuite de l'inscription de clauses sociales dans les marchés publics**

25 personnes en difficultés d'accès ou de retour à l'emploi ont travaillé auprès d'entreprises privées grâce à l'inscription d'un **engagement d'insertion** dans les marchés de l'opération de la « RN171 – déviation Bouvron » et celui de « Création du Parc d'activité de la Noë Grée ». Cela a représenté un total de **2 700 heures de travail en 2019**, réalisées essentiellement par 16 salariés du chantier d'insertion AIRE (1 912h) et 8 salariés de l'Association ATRE (517h).

- **Mise en place d'un marché réservé avec le chantier d'insertion AIRE**

Suite au lancement d'un marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique, ou structure équivalente, œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle, le chantier d'insertion AIRE a été retenu pour assurer l'entretien des espaces verts et du mobilier urbain du Pays de Blain.

Ce marché a pour objectif, en parallèle de l'activité d'entretien des espaces verts et de mobilier urbain, de permettre l'insertion professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi. Conclu pour une durée de 2 ans reconductible une fois, ce marché a représenté près de **2 500 heures de travail et de formation en 2019** pour les salariés en parcours d'insertion au sein de cette structure.

- **Sensibilisation sur l'entretien de recrutement auprès des élèves du Lycée Saint-Clair**

Le Service Emploi – Formation, en partenariat avec la Mission Locale Nord Atlantique, est intervenu auprès de la classe de 2ème année de CAP SAPVER (Service Aux Personnes et Vente En milieu Rural) du Lycée Saint Clair pour présenter le déroulement et les attentes d'un entretien de recrutement. Les 24 élèves ont également pu bénéficier de conseils et d'outils sur le suivi de leurs candidatures.



ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets

- Lancement du programme de rénovation des déchèteries

D'importants travaux sont projetés dans les déchèteries de Bouvron (agrandissement du site en 2018 et étude du réaménagement du local technique en 2019) **et de Blain** (construction d'un nouvel équipement avec études de prédéfinition en 2018 et début des travaux prévus en 2019).

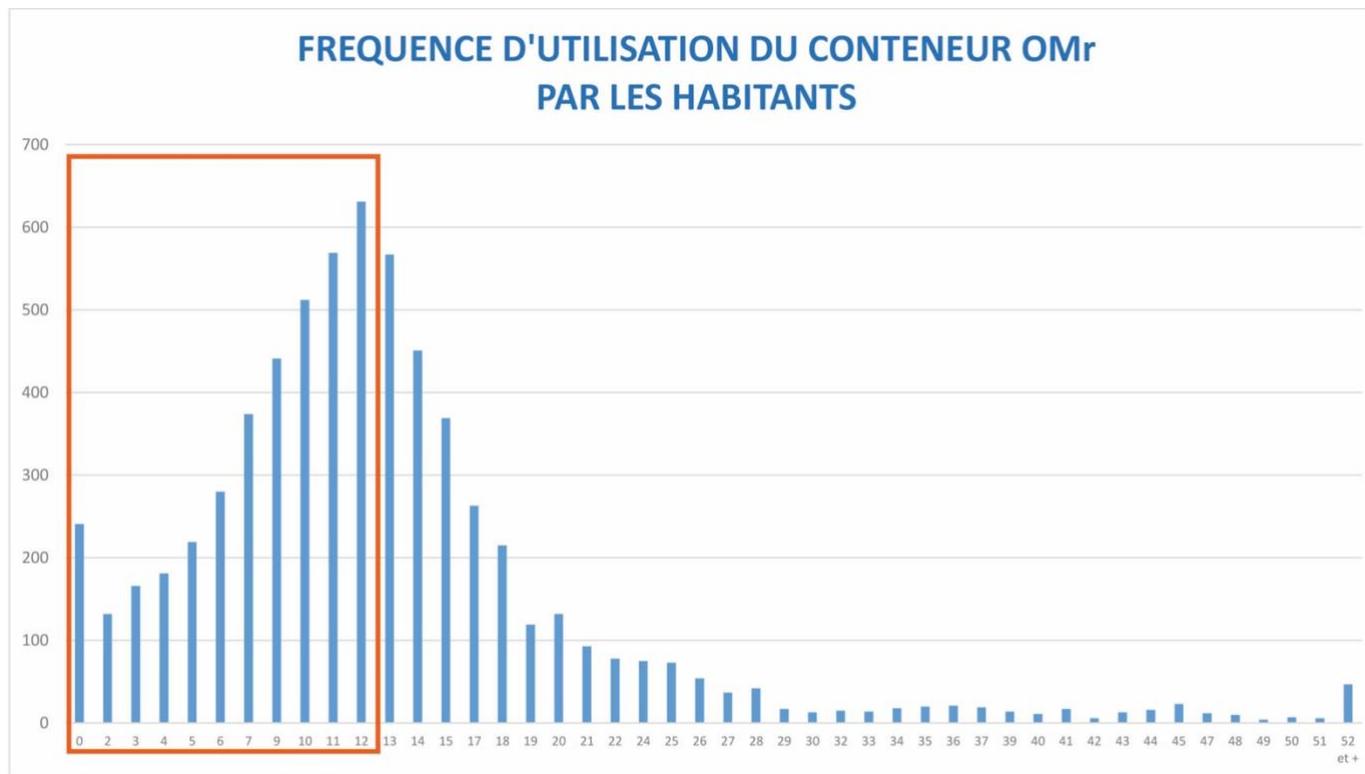
L'extension des locaux techniques de la déchèterie de Bouvron sera réalisée en 2020 avec une refonte de la signalétique.

Pour la déchèterie de Blain, la poursuite des études de faisabilités en 2019 ont conduit la collectivité à modifier le lieu d'implantation du futur équipement. Après de nouvelles recherches de parcelles, susceptibles de pouvoir accueillir un tel projet (superficie disponible, accessibilité, contrainte géographique et d'urbanisme), **une nouvelle proposition d'infrastructure sera présentée en 2020.**



- Entrée en vigueur de la Redevance Incitative le 1er janvier 2019 en remplacement de la TEOM

Au 31 décembre 2019, **81% des usagers du service se situent en deçà des 17 levées** inscrites dans la part Fixe de la Redevance Incitative (RI). La part Variable devrait donc concerner moins de 19% des conteneurs aujourd’hui en service sur le territoire. Au terme de l’année 2019, 1 foyer sur 2 a déjà atteint le seuil de 12 levées maximum par an (1 ramassage par mois).



50 % des foyers ont présenté leur conteneur 12 fois ou moins à la collecte au cours de l’année 2019

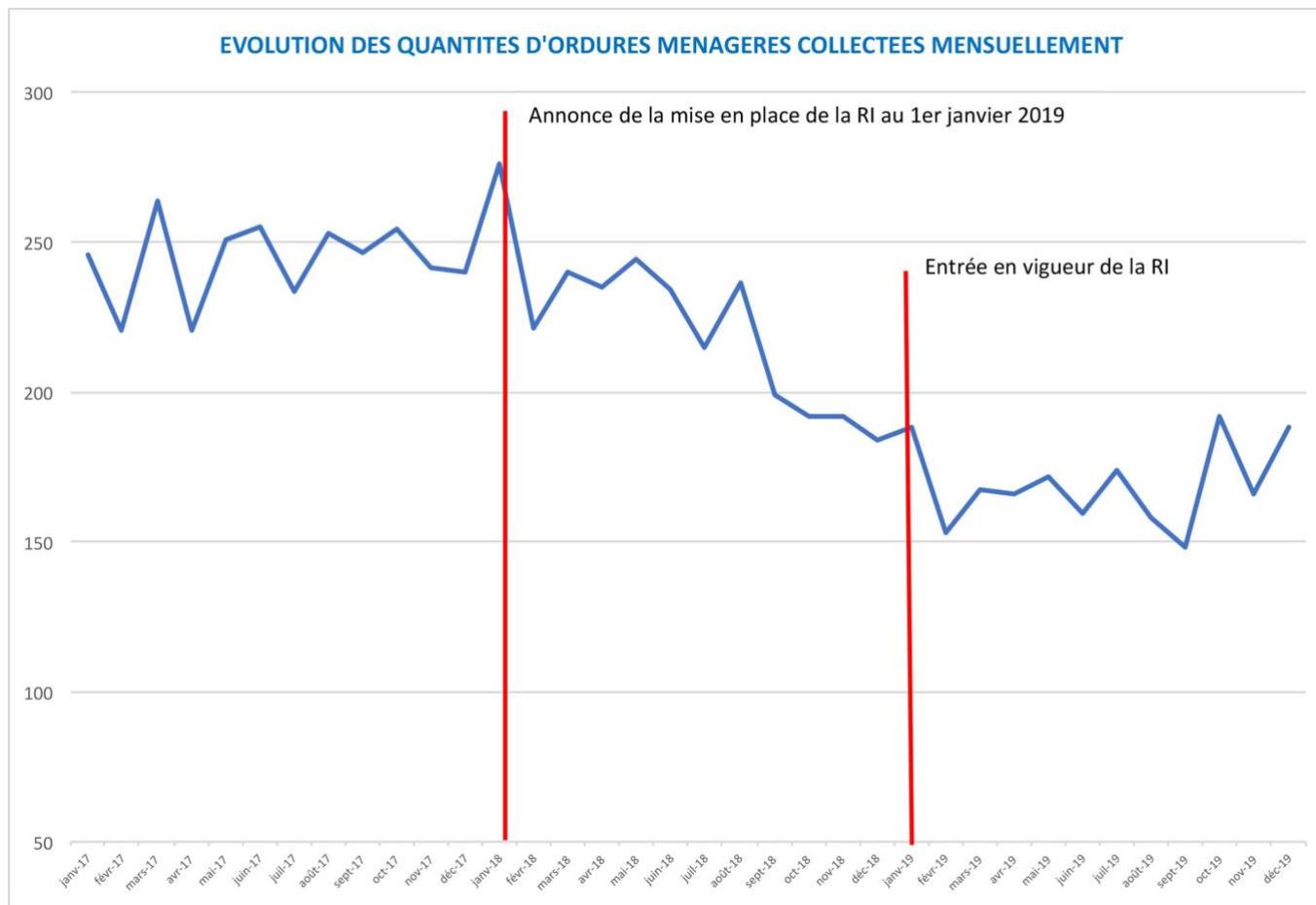
Fréquence d’utilisation du conteneur

d’ordures ménagères par les habitants (de 0 à 52 levées et +)



La quantité globale d'ordures ménagères résiduelles produites par le territoire s'établit désormais à **2 032 tonnes**, soit 637 tonnes de moins qu'en 2018. Ce qui représente une baisse de la production totale de déchets non triés de 24% en 1 an d'application de la redevance.

La poubelle des habitants a donc « maigri » de plus d'un quart de son poids en 1 an (- 26%). Félicitations aux trieurs qui ont accepté de modifier leur comportement et commencer à réduire leur production de déchets.



Évolution mensuelle des quantités d'ordures

ménagères (janvier 2017 à décembre 2019)



Les déchets en chiffres

Si **le geste de tri s'est généralisé** (augmentation des apports au niveau des points Tri et des déchèteries), il doit désormais se poursuivre et s'accompagner d'une vigilance quant au gaspillage (notamment alimentaire) et aux actes d'achats (éviter les emballages inutiles, privilégier la location plutôt que l'achat, développer le réemploi ou la réparation, etc).

La lutte contre les dépôts sauvages doit également se renforcer (abandon de déchets dans la nature ou sur l'espace public, remplissage des points tri ou des déchèteries avec des sacs poubelles).

Si l'objectif de réduction pour les ordures ménagères est presque atteint (objectif fixé à 100 kg/hab/an), ce n'est pas la seule action à mener. C'est bien sur la globalité de nos déchets qu'il faut agir : **réduire maintenant nos emballages** (même recyclables), **réduire nos apports en déchèterie** (notamment des déchets verts), **favoriser le réemploi** (transformation des déchets de jardins en paillages, réutiliser les gravats et les cartons, réparer son électroménager). Car même si un déchet trié coûte toujours moins cher qu'un déchet non trié, celui-ci a malgré tout un prix.

Le **seul déchet qui ne coûte pas, restera le déchet qui n'est pas produit** (ex : composter ses déchets alimentaires et de jardin, donner plutôt que jeter, réutiliser/transformer/réparer plutôt que de jeter, etc.) ou qui n'est pas acheté (ex : éviter les suremballages, acheter en vrac, éviter les achats inutiles).





	2019	2018	Evolution en 1 an
Ordures ménagères résiduelles	2032	2669	-24%
Apports dans les Points Tri	1564	1355	+15%
Apports en déchèteries	5135	4628	+11%
Production totale de déchets	8731	8652	+1%

Sensibilisation et prévention

Poursuite du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers (PLPDMA) avec, en 2019 :

- **Des actions sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire** en lien avec le Défi Familles à Alimentation Positive,
- **Des ateliers compostage** à destination des écoles et du grand public,
- **La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**, des interventions en classes (visite de la Recyclerie de Blain...), la distribution de Stop Pub, etc.
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** dans les cantines scolaires (accompagnement et formation à l'échelle des 5 Communautés de Communes du SMCNA).
- **Programme d'aide à la location de broyeur** afin de réduire la production de déchets verts sur le territoire (36 000 tonnes en 2015, soit 240 kg/habitants !) et de permettre aux habitants de produire eux même leur paillage ou leur compost, à réutiliser directement dans leur jardin.
- **Poursuite de la démarche EIT** (Ecologie Industrielle et Territoriale) en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Loire Atlantique, le SMCNA et le service Economie du Pays de Blain.



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

En 2019, le service est intervenu sur **348 installations** dans le cadre de ses missions réglementaires de contrôle et de suivi des ouvrages d'assainissement privés.

- **Le taux de non-conformité sur le secteur contrôlé est désormais inférieur à 25%.** 23 installations défectueuses ont été remises en état suite au dernier passage du SPANC, il y a 4 ans. Alors qu'il y avait 1 installation sur 3 qui étaient non conformes en 2015, elles sont moins de 1 sur 4 en 2019 à générer aujourd'hui des nuisances (taux de non-conformité de 30,4 % en 2015 contre 23,6 % en 2019).

29 bilans techniques ont été effectués dans le cadre des vérifications avant transactions immobilières, et instruit au niveau des projets neufs :

- **76 nouveaux projets** d'installations de systèmes d'assainissement non collectif (dont plus de la moitié concerne des remises en normes de dispositif existants défectueux)
- **40 chantiers de mise en service** (dont 27 concernaient le remplacement d'équipement précédemment non conformes)



Le SPANC **accompagne une vingtaine de professionnels du domaine de l'assainissement** pour le partage des bonnes pratiques et la connaissance des évolutions techniques et réglementaires (réunions de chantiers, lettres d'info dédiées, etc.)

TRANSPORTS

Transports scolaires

- **2 345 élèves** de 36 communes ont été transportés dans les lycées et collèges de Blain et Redon et dans les 9 écoles primaires du territoire.
- Le transport est assuré par **39 cars**, dont 11 sont à la régie du Pays de Blain.
- Sont nécessaires pour transporter les élèves :
 - Du primaire du secteur : 16 cars ;
 - Du secondaire de Blain : 38 cars ;
 - Des lycées extérieurs : 1 car.
- Le service Transports scolaires poursuit sa communication auprès des familles. Les parents sont **informés par SMS de tout changement imprévu** faisant suite à des conditions climatiques, des travaux, des retards...
- Livraison et mise en service d'**1 car neuf de 63 places, pré-équipés UFR.**
- Participation rallye citoyen de Blain : Respect – Sécurité



Poursuite du programme d'animation sur le thème de la sécurité routière avec l'accueil de + de 300 élèves au sein du service des transports scolaires, pour une demi-journée d'informations et d'animations autour des questions de **sécurité dans les cars**.

Service Lila à la demande

- **371 personnes transportées.** Ce transport collectif assure une prise en charge au domicile et une arrivée sur le lieu choisi dans l'une des 12 communes des secteurs concernés par le service ou dans l'une des 22 localités limitrophes.
- **7 279 voyages** ont été effectués sur la région de Blain et le Pays de Redon, pour un total de **246 163 km parcourus**.

VIE EDUCATIVE SOCIALE ET SPORTIVE

Relais Petite enfance

- Le Pays de Blain compte **161 assistants maternels** sur son territoire au 31 décembre 2019.
- **Le Relais Petite Enfance (RPE)** connaît en 2019 **une sensible baisse de demandes de mode de garde** : 100 en 2019 chez les assistants maternels contre 199 demandes en 2018, 83 en 2018 dans les micro-crèches contre 61 en 2019.
- **3 513 contacts et visites reçus en 2019** au RPE concernant les demandes d'accueil ou encore des informations sur le contrat de travail.
- **109 animations** ont été organisées par le RPE.
- **Départ en formation** de 15 assistants maternels.
- **Temps forts au RPE** : espace Blanc (février) espace snoezelen (avril) ; 1 atelier piscine tous les mois d'octobre à juin ; soirées thématiques animées par Cécile Quiquine ; participation à des temps livres à la médiathèque et tout récemment au Tiers Lieu à Bouvron depuis septembre.
- Renouvellement du projet du RPE avec son partenaire financier et institutionnel la CAF avec la participation des assistantes maternelles.



Micro-crèches

- **Les trois micro-crèches** de Bouvron, La Chevallerai et Le Gâvre **ont accueilli 86 enfants** dont 21 en situation d'urgence, 65 sous contrat.
- **Le taux d'occupation annuel moyen** sur les 3 micro-crèches **est de 80,91 %**, (Bouvron 82,41%, La Chevallerai 84,6 %, Le Gâvre 76,17 %).

- **Des partenariats solides ont été mis en place ou pérennisés** (PMI, EHPAD de Bouvron, bibliothèques, passerelle avec les écoles, Tiers-Lieu, sortie à la boulangerie).
- Les 3 micro-crèches ont fêté l'été et Noël à La Chevallerai avec les familles des 3 micro-crèches.
- De nombreuses animations et activités ont ponctué le quotidien des micro-crèches : sortie Carnaval, participation à l'Espace Blanc cocooning, Snoezelen, spectacle "Va ma lise", ateliers piscine avec les assistants maternels, sorties à la ferme pédagogique, à la caserne des pompiers, chasse aux œufs...

Multi-accueil Pomme de Requette

- **Le multi-accueil Pomme de Requette a accueilli 102 enfants** âgés de 10 semaines à 3 ans révolus tout au long de l'année (accueil régulier, occasionnel et urgence). **Le taux de fréquentation est de 82 %.**
- Le gestionnaire, La Maison Bleue, a initié en 2019 : **des sorties** au marché, à la ferme pédagogique, une histoire sur tapis d'éveil, la fête de fin d'année ...
- Parallèlement, l'équipe a développé **des partenariats sur le territoire avec les acteurs éducatifs locaux** : utilisation de la salle Snoezelen, mise en place de la pédagogie verte, participation à la semaine du goût, à la nuit du handicap ou encore au land'art de la Chevallerai... , échanges avec la médiathèque de Blain..., activités « Qi Kong » dans le cadre du Projet Educatif Global du Pays de Blain.
- **Des travaux ont été réalisés** par le Pays de Blain pour le bien-être des enfants accueillis : isolation de la verrière (confort thermique) et aménagement du hall d'accueil avec pose d'une barrière de séparation des espaces.





Enfance jeunesse

- **Le Projet Educatif Global (PEG)**

Il s'adresse à tous les partenaires éducatifs du Pays de Blain (communes, associations, organismes, parents, enfants et jeunes). Le PEG est une véritable **volonté d'éducation partagée**, soutenu par les partenaires institutionnels (DDCS, CAF, Conseil Départemental). Ce dispositif vise à développer les partenariats entre tous les acteurs éducatifs locaux, par **la mise en place d'actions éducatives** répondant aux besoins et attentes des enfants et des jeunes **de 0 à 25 ans**. Cinq champs prioritaires sont investis :

- Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes ;
- Développer les services et les équipements de proximité ;
- Développer l'accès aux loisirs, au sport et à la culture pour tous ;
- Mobiliser le secteur associatif et les établissements scolaires ;
- Favoriser le mieux vivre ensemble et la démarche citoyenne.

Dans le cadre du dispositif PEG, le Pays de Blain a accompagné en 2019 la **mise en œuvre de dix actions éducatives** en accordant des **subventions à hauteur de 5 900 €**.

- **Une Convention Territoriale** Globale (CTG) des services aux familles

Cette convention a été signée jusqu'en 2021 avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique. La CTG est un cadre de référence qui permet de :

- Déterminer des enjeux communs entre la CAF et le territoire ;
- Proposer des réponses concertées ;



- Associer les partenaires.

Le Pays de Blain et ses communes membres ont validé le maintien, l'optimisation et le développement d'actions répondant à des besoins repérés sur le territoire. Ensemble en 2019, **les orientations suivantes** ont été partagées et validées :

1. Développer et adapter de l'offre petite enfance / enfance/ jeunesse de manière quantitative et qualitative.
2. Maintenir une communication adaptée et proche des familles (Portail familles, plaquettes/guide ALSH..) ;
3. Améliorer et consolider la lisibilité des actions relatives au soutien à la parentalité ;
4. Accompagner la mobilité : enfance, jeunesse et seniors ;
5. Réduire la fracture numérique et rompre avec l'isolement social ;
6. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
7. Accompagner la démarche citoyenne et créer une dynamique sociale et intergénérationnelle ;
8. Soutenir les initiatives locales ;
9. Sensibiliser les différents publics au respect de l'environnement.

Un plan d'actions sera mis en place à la rentrée de septembre 2020. Les actions seront proposées par l'ensemble des partenaires sociaux du Pays de Blain, et soumis à validation des nouveaux élus communautaires, suite aux élections.

Centre Socioculturel (CSC) Tempo

Le Pays de Blain soutient par le biais d'une subvention et de mises à disposition le CSC Tempo. **Le CSC Tempo compte en 2018/2019, 426 adhérents.**

L'association concourt au développement social et culturel du territoire en s'adressant à toute la population. Piloté par un conseil d'administration et soutenu





par 9 salariés (soit 8,3 ETP) le CSC Tempo a proposé et accompagné des initiatives portées par des familles, des jeunes, des adultes, des séniors sous des formes multiples ateliers, sorties, séjours. 2019 a été **l'année du bilan du projet social** 2016/2019 et du renouvellement pour la période 2020/2023 validé par la CAF de Loire-Atlantique. Il s'agit du 3ème agrément du centre social. Les objectifs généraux pour les quatre années à venir sont :

- Favoriser la prise d'initiatives et les expressions citoyennes d'habitants, acteurs de leurs projets et du territoire ;
- Faire face au sentiment d'isolement ;
- Développer une vision partagée du projet du CSC avec tous les acteurs du territoire dans une structure à repenser en son sein en termes de moyens et notamment immobilier ;
- Accompagner les familles du territoire au plus près de leurs besoins ;
- Intégrer le développement durable à toutes les actions.

2019 a été l'occasion de préparer et de signer **un nouveau pacte de coopération** pour les deux années à venir (2020/2021) avec l'ensemble des partenaires institutionnels du CSC Tempo : CCRB, CAF, Département de Loire-Atlantique et Fédération des Centres Sociaux.

CLIC du Pays de Blain et d'Erdre et Gesvres

Le CLIC accueille, informe et accompagne le maintien à domicile de nos aînés et leurs proches afin de favoriser leurs choix de vie :

- **785 personnes de plus de 60 ans ont poussé la porte du CLIC en 2019.**
- **88 personnes en situation de handicap** ont également été accueillies par les coordinatrices du CLIC.





L'idée essentielle est d'aider les aînés à rester autonomes en leur proposant des temps forts avec les partenaires institutionnels et les acteurs de proximité. Le CLIC veille ainsi à leur bien-être et à leur santé.

Des ateliers et actions sont organisés tout au long de l'année autour du bénéfice de l'activité physique, ou encore la fracture numérique.

CIAPH (Commission Intercommunale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées)

Le Pays de Blain continue de mettre en place annuellement une CIAPH dont l'objectif est de **réunir des acteurs locaux de l'accessibilité** (associations représentant les personnes handicapées, élus, techniciens ...) afin d'**échanger sur les travaux de mise en conformité** des voiries communales et autres bâtiments recevant du public (ERP).

Centre aquatique Canal Forêt

Le centre aquatique Canal Forêt, qui a ouvert ses portes le 30 septembre 2016, a comptabilisé **près de 73 000 entrées sur l'année 2019** dans le cadre de différentes activités : baignade, activités diverses (aquabike, aquagym...), balnéo, abonnements, natation scolaire (primaires et secondaires), associations (clubs, accueil de loisirs...) ...
Centre aquatique Canal Forêt à Blain

Diverses animations thématiques ont été proposées : soirée zen, structures gonflables, après-midi découvertes (aquabike, circuit training, aquagym), participation au téléthon, magie de Noël...





Par ailleurs, **le club de natation intercommunal ANPB** (Amicale des Nageurs du Pays de Blain), qui compte plus de 130 adhérents de toutes catégories (enfants, jeunes et adultes), a organisé 3 compétitions sportives au sein de l'équipement en 2019 : la Coupe de la Ville de Blain, le Challenge René GIRAUD et la Coupe du Pays de Blain.

Stade d'athlétisme Colette Besson



En 2019, la piste d'athlétisme a de nouveau été mise à disposition des établissements scolaires (lycées, collèges et primaires) pour une utilisation quotidienne.

Le club intercommunal d'athlétisme Entente Nord Loire y a organisé 2 manifestations sportives. La piste d'athlétisme a également été mise à disposition du Comité Départemental afin d'organiser les Championnats Départementaux d'Athlétisme.

Le stade d'athlétisme est également mis à disposition des autres associations sportives du territoire sur demande ponctuelle (hand, triathlon...), mais aussi de l'Animation Sportive Départementale. De plus, en juillet 2019, l'équipement sportif a accueilli le championnat de France de boomerang.

Le Pays de Blain a réalisé de nombreux travaux de nettoyage et de réfection de cet équipement de qualité : nettoyage/traçage de la piste, changement des éclairages, pose d'un modulaire, travaux de raccordements électriques. Une somme de 45 000 € a été investie pour ces travaux, et permettre d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions.



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Créée en 2009 et située à Maldent sur la commune de Blain, l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage a été partiellement réhabilitée en 2018. **Les travaux se sont poursuivis en 2019** avec la réfection de la voirie autour des places de stationnements pour le confort de vie de ses occupants. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CHARIER TP. Coût des travaux : 23 000 € TTC.



Aire d'accueil des gens du voyage avant/après les travaux



PROJET DE TERRITOIRE

Subventions de l'Etat

En 2016, le Pays de Blain a été **l'un des premiers EPCI du département à formaliser un Contrat de Ruralité** avec la Préfecture. Chaque année, dans le cadre de l'appel à projet commun DETR/DSIL, des dossiers de l'intercommunalité et des communes membres sont financés par l'Etat dans le cadre de ce dispositif. En 2019, c'est 302 391 € qui ont été attribués aux projets du Pays de Blain et des communes :

- **Epicerie Sociale** de Blain,
- **Aménagement des abords du village retraite et liaison avec le bourg** de Bouvron,
- **ZA de la Noë Grée – Tranche 2** à Le Gâvre,
- **Extension du bâtiment des transports scolaires** à Blain.

Contrat de territoire Régional 2017-2020

Le 27 Février 2017, la Région Pays de la Loire et le Pays de Blain ont signé le contrat de territoire régional 2017-2020. La Région s'est engagée sur **une aide financière de 1 018 000 €** pour financer des projets intercommunaux et communaux issus d'un diagnostic partagé et construit autour de 6 axes : revitalisation des centres-bourgs, attractivité du territoire, rééquilibrage du ratio actifs/emploi, transition énergétique et écologique et développement de services.

L'extension du bâtiment des transports scolaire et le réaménagement de l'hôtel de ville de Blain ont été soutenus en 2019 dans le cadre de ce dispositif pour un montant total attribué par la région à ces projets de 249 303 €, ce qui porte à la consommation de l'enveloppe fin 2019 à 56%.



Leader

Avec le programme LEADER, l'Europe va plus loin en Pays de Blain puisqu'elle a confié une enveloppe financière aux territoires pour accompagner des projets au service du développement local.

Ce dispositif est conçu pour les collectivités, habitants, entreprises, agriculteurs, établissements scolaires, associations... Les projets sont présentés à un comité composé d'élus et membres des Conseils de Développement des territoires du GAL (Groupe d'Action Local). Le Comité de Programmation se réunit plusieurs fois par an pour analyser les projets et déterminer s'ils seront aidés et à quelle hauteur, en fonction de critères définis pour répondre aux besoins identifiés dans le cadre d'une stratégie co-construite avec les acteurs locaux.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH)

Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables PADD

Initié en 2017, sous l'impulsion du Pays de Blain, accompagné par le bureau d'études Cittànova, l'AURAN et la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, le Plan Local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de **Programme Local de l'Habitat** est entré dans une nouvelle phase en 2019. Lors du premier semestre, les élus ont défini les orientations et objectifs du PADD. Ce projet politique a été débattu dans les Conseils Municipaux en mai et juin, puis en Conseil Communautaire le 3 juillet 2019.



Réunion de présentation du PADD à la population

Une réunion publique de présentation et d'échanges entre les habitants et les maires de communes s'est tenue le 7 octobre 2019. Vous pouvez retrouver le support de présentation et le compte-rendu des échanges ici.

Atelier avec les scolaires

Afin de **sensibiliser les plus jeunes** aux questions liées à **l'aménagement du territoire**, dans l'ensemble de ses composantes (habitat, développement économique, paysages, biodiversité,...) et en lien avec les programmes scolaires, 4 classes de CM1 et CM2 sur Blain (École Sainte-Philomène) et Bouvron (Félix Leclerc et Saint-Sauveur) ont participé en janvier et février 2019 à un projet.



Sur leur commune respective et sur un site préalablement choisi, les élèves ont pu visiter l'espace qu'ils devaient aménager. Constitués en petit groupe de 3 à 5 élèves, mêlant plusieurs profils (aménageur, paysagiste, habitant), les élèves ont pu présenter leurs projets travaillés en classes aux élus du territoire et parents présents lors d'une réunion de restitution à la mi-février 2019.

Deux éléments centraux sont apparus lors des différents projets : l'importance des espaces publics comme vecteur de vivre ensemble et la place de l'eau dans les projets d'aménagements.

PLANIFICATION

Stratégie énergétique Territoriale



Les intercommunalités de plus de 20 000 habitants sont dans l'obligation de réaliser des **Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. Ce document cadre vise à définir la politique énergétique d'une collectivité afin de participer à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation des territoires face à ces changements. Le Pays de Blain est en dessous du seuil rendant obligatoire cette démarche.

Cependant, en lien avec les travaux du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat et faisant suite aux différentes initiatives en cours sur le territoire (PIG lutte contre la précarité énergétique, installation de chaufferie bois au Centre Aquatique Canal Forêt, développement des pratiques cyclables,...) les élus du Pays de Blain ont souhaité s'engager dans une démarche permettant de définir une feuille de route sur les actions à engager autour de la question énergétique. Ainsi, le Pays de Blain est accompagné par l'AURAN depuis juin 2019 dans l'élaboration d'une stratégie énergétique territoriale.

Entre réduction des consommations énergétiques et développement des énergies renouvelables, plusieurs pistes sont envisagées pour améliorer la signature énergétique du territoire.



Schéma intercommunal de déplacements cyclables

Dans le contexte national d'une plus forte prise en compte des impacts des activités humaines sur l'environnement et d'interrogation sur les mobilités, et faisant suite aux projets et réflexions en cours localement (développement des voies vertes, élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat,...) le

Pays de Blain et ses communes membres ont souhaité s'engager dans **l'élaboration d'un Schéma Intercommunal de Déplacements Cyclables**, véritable feuille de route pour développer l'usage du vélo sur notre territoire.

Le Pays de Blain a donc naturellement répondu à **un Appel à Projet initié par l'ADEME** (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) encourageant le développement de l'usage du vélo. Le 11 juin 2019, La candidature du Pays de Blain a été sélectionnée. Le territoire fait ainsi partie des 227 territoires retenus à l'échelle nationale.

Afin de réaliser cette feuille de route, Le Pa »ys de Blain a recruté un Bureau d'études (Mobhilis) spécialisé dans les mobilités pour structurer et organiser l'intervention des pouvoirs publics dans la création d'itinéraires, aménagements ou services liés à la pratique cyclable. L'implication des habitants, cyclistes ou non, sera très fortement recherchée dans cette démarche. Des moments participatifs et de communication seront fréquemment organisés.

Le Pays de Blain a ainsi engagé une enveloppe de 50 000€ pour la réalisation de ce schéma et sera subventionnée à hauteur de 70 % par l'ADEME.





HABITAT

Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique et en faveur du maintien à domicile

Fort du succès du précédent PIG, les élus du Pays de Blain ont souhaité reconduire ce dispositif visant à **accompagner les ménages les plus fragiles dans l'amélioration de leurs conditions de logement**. Avec un budget prévisionnel de 100 000€ TTC, le Pays de Blain participe activement à la rénovation énergétique des logements du territoire. Ce nouveau dispositif s'étendra sur une période allant du 1er mars 2019 au 31 décembre 2021. Un objectif de 90 dossiers a été fixé (30 dossiers par an).

Pour l'année 2019, 20 dossiers ont été réalisés. Le décalage entre les objectifs atteints et ceux réalisés en 2019 devrait être comblé en 2020 et 2021.



Projet habitat périurbain



Le Pays de Blain adhère au Pôle Métropolitain Nantes-Saint Nazaire depuis sa création en juillet 2012. Composé par les Communautés de Communes d’Erdre et Gesvres, d’Estuaire et Sillon, la CARENE Saint-Nazaire agglomération, Nantes Métropole et l’ensemble des communes membres, le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire est notamment en charge de **l’élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**.

En octobre 2018, faisant suite aux constats établis par les élus lors de l’élaboration du SCoT sur la difficulté de produire des logements relativement dense, en sortant du modèle de la maison individuelle standard, un appel à projet visant à soutenir **une production de logements plus vertueuse** a été lancé.

La commune de Blain s’est portée volontaire pour être lieu d’expérimentation de cet appel à projet.

Dans le lotissement de la Garenne de Rohan, et en accord avec l’aménageur Nexity, propriétaire du terrain, une parcelle de 2 000 m² est dédiée à ce projet. En novembre 2018, un jury de sélection a retenu 3 duos architecte/aménageur pour travailler sur le site.

En juin 2019, le duo composé de Vilogia (Aménageur, Constructeur et bailleur social) et du cabinet d’architecte Daubas-Belenfant a été retenu par le jury. Le projet présenté prévoit une quinzaine de logements avec différents statuts d’occupations (accession à la propriété, location sociale...). Le second semestre de l’année 2019 a permis d’affiner le projet architectural et le montage opérationnel du projet.



Création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs sur la commune de Blain

En lien avec le bailleur social Habitat 44, engagé sur la commune de Blain dans **une opération de réhabilitation du quartier du Pré Saint-Laurent**, et faisant suite à l'étude lancée en 2017 sur l'identification des besoins en habitat à destination des jeunes, le Pays de Blain et la commune de Blain ont souhaité pouvoir implanter un Foyer de Jeunes Travailleurs dans une partie d'un bâtiment du Pré-Saint-Laurent.

Au total, ce sont 20 logements en T1 qui seront disponibles pour des personnes âgées entre 16 et 30 ans dans un projet professionnel permettant d'être en capacité de verser un loyer. L'association ADELIS participe au projet dans la définition des besoins et devrait assurer la gestion de l'équipement.

En 2019, Habitat 44 a lancé un appel d'offre conception-réalisation pour retenir les entreprises qui réaliseront les travaux. Le budget prévisionnel du projet est d'environ 1 000 000 € TTC, avec une participation du Pays de Blain à hauteur de 100 000€. L'ouverture du Foyer de Jeunes Travailleurs est prévue pour l'été 2021.



PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Axe 1– Initiatives artistiques et présence culturelle

- **Communication**



En collaboration avec le service Communication du Pays de Blain, le service culture a participé à la conception de la carte de vœux 2019 du Pays de Blain. Véronique Gaspillard, bénévole de l'association Amagraph qui gère le Musée de l'Imprimerie de Blain, a été sollicitée pour dessiner le visuel de la carte de vœux.

Une charte graphique des événements culturels du PCT a été établie en collaboration avec le service Communication. Pour cette année 2 du PCT, les éléments de communication restent créés action par action. La rubrique Culture sur le site du Pays de Blain décline les actions du Projet Culturel de Territoire par axe de travail. Les informations relatives aux événements du PCT sont relayées sur l'agenda du site Erdre Canal Forêt, dans la lettre d'information, sur les réseaux sociaux et dans le magazine du Pays de Blain.

- **Forum des acteurs culturels**

Cette action a été prorogée à l'année 2020.

Axe 2- Structuration de l'offre de proximité

- **Livre et Lecture**

Action commune : Le Parcours Arts de la Parole #01

Les Acteurs du Livre et de la Lecture en Pays de Blain ont commencé l'année 2019 avec la mise en œuvre du Parcours Arts de la Parole. L'auteur Rémi Checchetto est intervenu de janvier à mars dans les 5 lieux bibliothèques et auprès de l'Association du Puits au Chat. Il a mené 7 ateliers d'écriture auprès du grand public :

- Au Tiers-Lieu Bibliothèque de Bouvron,
- à la Forêt aux livres de Le Gâvre,
- à la Bibliothèque Colette/Au plaisir de lire de La Chevallerais avec la présence de résidents du foyer du Martrais (Association Erhetia),
- avec le groupe d'écriture de l'Association du Puits au Chat,
- avec le groupe d'écriture de l'hôpital de jour du CHS de Blain
- au restaurant A Table avec la bibliothèque L'Envol des Livres de St Emilien de Blain
- et enfin à la Médiathèque de Blain.



C'est ainsi **80 personnes** qui ont pu découvrir son univers créatif et expérimenter des jeux d'écriture à ses côtés.

Il a également arpenté le territoire du Pays de Blain à la rencontre de lieux emblématique et de personnes ressource. De ces rencontres sont nés des textes qui ont été lus lors d'une soirée lecture organisée au café culturel l'Audomarois à St Omer de Blain. Le Parcours Arts de la Parole s'est clôturé le 20 mars 2019 à la Médiathèque de Blain par un temps convivial de lecture et mise en scène de textes. Un blog a été créé pour cette action : <https://litteraterre.home.blog/2018/12/20/remi-checchetto/> L'association Amagraph/Musée de l'Imprimerie de Blain a contribué au projet en créant 15 livrets reliés réunissant les textes créés pendant le

Parcours Arts de la Parole ; ceux-ci ont été offerts aux acteurs du livre et de la lecture, aux communes et aux partenaires. Vous pouvez également retrouver les textes sur les pages Culture du Pays de Blain.



Formation

Les acteurs du Livre et de la Lecture du Pays de Blain ont également bénéficié d'une formation commune en décembre 2019 sur le thème de l'Escape Game. En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique, le groupe acteurs du livre et de la lecture a expérimenté deux univers d'escape Game proposé à l'espace Tadam de Carquefou. Source d'inspiration pour les équipes de chaque bibliothèque, celles-ci travaillent à la création d'un escape game pour les lecteurs.

Mise en réseau

Le travail de concertation des élus et des communes concernant la mise en réseau des lieux de lecture publique continue en lien avec les associations et les agents. Il est envisagé d'acquérir un système informatique de gestion des bibliothèques (SIGB) commun à l'horizon 2020. Ce travail est mené en lien avec le schéma de développement de la lecture publique du Département de Loire-Atlantique et reçoit le soutien technique de la BDLA et de la DRAC Pays de la Loire.

- **Enseignement musical**

Initié en 2018, un stage commun aux deux lieux d'initiation musicale a été renouvelé à l'occasion du festival Les Rendez-vous de l'Erdre. Ainsi Bernard LUBAT a proposé une séance de découverte de l'improvisation en juin 2019 à une quinzaine de participants de 8 à 45 ans. Ils se sont ensuite retrouvés pour un set musical sur le port de Blain en ouverture du concert du 25 août. Cette action participe au **rapprochement des deux**

écoles de musique en permettant de partager une expérience musicale commune avec un artiste de renom. Côté public, **250 personnes** étaient présentes pour cet événement festif de fin d'été. Des bateaux ont également fait escale à cette occasion dans le Port de Blain.



Nouveauté de l'édition 2019, un deuxième concert a été proposé en Forêt de Le Gâvre. Le saxophoniste François Corneloup a offert aux 150 personnes présentes un lever de soleil en musique. Cela a permis de mixer les publics habitués aux événements musicaux et les passionnés de nature.



Afin d'alimenter la réflexion du groupe de travail « Enseignement musical à l'échelle du Pays de Blain » réunissant les administrateurs des deux écoles, une étude a été commandée à Musique et Danse en Loire-Atlantique dans le but d'établir un diagnostic des deux structures. Ce travail doit mener en 2020 à la définition de scénarii permettant de définir les axes complémentaires des deux structures et de les accompagner dans la définition de leur projet d'établissement respectif.

Cet accompagnement à la structuration de l'enseignement musical en Pays de Blain est mené en lien avec les nouveaux critères de soutien aux lieux d'initiation musicale du schéma des enseignements artistiques du Département de Loire-Atlantique. Les élus communautaires reçoivent l'accompagnement technique du Département de Loire-Atlantique et de la DRAC Pays de la Loire.

Axe 3- Vers de nouveaux publics : 2 expérimentations d'Education Artistique et Culturelle

A la suite de la première réunion des établissements scolaires menée en septembre 2018, les élus de la commission CTC ont décidé de proposer deux expérimentations pour l'année 2019 dans les domaines de l'Education aux Médias et à l'Information et des arts plastiques.

- **Résidence d'Education aux Médias et à l'Information (Mars-Mai 2019)**

Grâce au partenariat avec la DRAC Pays de la Loire, le territoire a pu accueillir pendant 3 mois la journaliste Laetitia Moreni pour mener son projet « L'Europe du côté de chez soi ». A travers les 4 communes, elle est intervenue dans 11 classes de primaires de 7 écoles (Ecol'EAU, Ecole St Aubin, Ecole Andrée Chedid, Ecole Felix Leclerc, Ecole Saint Sauveur, Ecole Charles Perron, Ecole Saint Pierre) et dans 5 classes du collège Le Galinet. C'est donc **330 élèves de primaires et 150 collégiens** qui ont été sensibilisés et initiés au métier de journaliste et aux enjeux de l'information. Cela représente environ **400 heures d'intervention en milieu scolaire**. La CCRB a reçu le soutien des partenaires de l'Education Nationale et de la Direction de l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique. Le CLEMI

et le réseau CANOPE ont apporté leurs ressources et leurs conseils techniques pour assurer le succès de cette expérimentation. Les enseignants qui ont participé au projet ont fait preuve de motivation et d'engagement pour travailler en complémentarité avec la journaliste.





Laetitia Moreni a également proposé **5 soirées tout public** en partenariat avec des acteurs culturels locaux : L'Audomarois à St Omer de Blain, l'Amicale Laïque de la Chevallerais, la Bibliothèque de Le Gâvre, la Bibliothèque de St Emilien de Blain et L'Amicale Laïque de Bouvron. Ce sont **75 habitants** qui ont ainsi pu bénéficier de la présence de cette journaliste sur le territoire.

Des ateliers d'écriture à destination du grand public ont également été proposés à la bibliothèque de Le Gâvre et à la Médiathèque de Blain. Une vingtaine d'habitants ont ainsi découvert les techniques du journalisme de presse écrite en s'essayant à la rédaction de portrait, d'entretien ou de reportage.

Enfin à l'occasion du Festival de la Paix de Bouvron, un atelier de découverte de la radio a été proposé à une quinzaine d'habitants. Pendant 6 jours, ils ont été encadrés par une équipe de 4 journalistes : Benjamin Ribout, Nicolas Corradi, Julien Trambouze et Laetitia Moreni. Ils ont appris à aller sur le terrain pour mener des reportages puis à monter leur émission et ils ont relevé le challenge de faire un plateau radio en présence du public du festival de la Paix. 2 émissions ont été produites, 1h30 disponible en podcast sur le blog créé pour valoriser l'ensemble des productions de cette résidence, l'adresse est : <http://ducotedechezsoi.eu/> . Le livret journalistique réunissant les meilleurs textes est en ligne dans la rubrique Culture du Pays de Blain. Le graphisme et la mise en page a été réalisée par Hélène Burel.



- **Arts plastiques (Décembre 2019)**

En décembre 2019, le Musée Mobile (MuMo) s'est installé à St Emilien de Blain. Il s'agit d'un camion aménagé en salle d'exposition dans lequel on pouvait découvrir l'exposition *Visages, Paysages* du Fonds Régional d'Art Contemporain des Pays de la Loire. **13 groupes ont bénéficié de**





cette action soit : 11 classes de primaire (Ecole St Aubin, Ecole Notre Dame, Ecole St Sauveur, Ecole St Pierre, Ecole Charles Perron, Ecole Ste Philomène, Ecole St Laurent, Ecole Andrée Chedid), **1 classe de collège, 1 classe de lycée et un groupe du CSC Tempo**. Les écoles primaires ont bénéficié de la prise en charge du transport en car par la CCRB. Deux médiateurs culturels accueillaient chaque groupe et les prenaient en charge en demi-groupe pour leur proposer une visite commentée de l'exposition et un atelier de pratique artistique. A l'issue de la semaine, une exposition des travaux des participants a été proposée au public. Une journée tout public a également été proposée permettant aux habitants de venir aussi découvrir l'exposition.

Cette action a bénéficié à 330 élèves de primaires, 30 collégiens, 30 lycéens, 14 enseignants, une vingtaine d'accompagnateurs et des animateurs du CSC Tempo. Concernant la journée tout public, **60 habitants sont venus découvrir le Musée Mobile**.

Axe 4- Excellence et originalité de la programmation : mettre en place un événement commun aux 4 communes

- **Cinéma**

Un groupe de travail a été constitué pour élaborer un projet commun aux 4 communes dans le domaine du cinéma. Il est animé par la chargée de développement culturel. Quatre acteurs culturels représentant chacune des communes membres de la CCRB y participent :

- L'association du Cinéma Saint Laurent (Blain),
- L'Amicale Laïque de La Chevallerais organisatrice des soirées ciné-débats « Projette-toi »,
- Le Tiers-Lieu/Bibliothèque de Bouvron

- La commission Culture de Le Gâvre organisatrice d'un ciné-plein air chaque année fin août.

Souhaitant mettre en place un événement destiné aux familles et ayant lieu au dernier trimestre, il a été décidé de proposer un programme mettant en valeur la diversité de techniques du cinéma d'animation. Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, le groupe reçoit le soutien technique et financier du Département de Loire-Atlantique et de la DRAC Pays de la Loire. La première édition de la Semaine du Film d'Animation est envisagée du 4 au 10 novembre 2020.





- **Roue Libre**

A l'occasion de la deuxième édition de Roue Libre, le projet culturel de territoire a été associé pour proposer un accompagnement musical à l'ouverture du tronçon Bouvron-Blain. Ainsi, Les Brother Kawa ont ouvert l'événement dans la commune de Bouvron et ont proposé un deuxième set à l'arrivée de la randonnée cycliste à Blain. L'événement a eu lieu le 21 septembre 2019 et a réuni 70 personnes.

FINANCES

Compte administratif 2019

Dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors du Conseil Communautaire du 27 février 2019, les élus communautaires ont adopté en avril un budget total de 25 M d'euros pour 2019 comprenant l'investissement et le fonctionnement (budget principal et budgets annexes). Grâce à une gestion prudentielle de l'argent public, les services de proximité rendus aux habitants et les investissements seront maintenus, sans augmenter la fiscalité.

▼ Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement du Pays de Blain en 2019*



*basées sur le budget principal et les budgets annexes



7

C'est le nombre de budgets annexes (transports, assainissement non collectif, centre aquatique...) gérés par l'intercommunalité en plus du budget général.